

Jeter les Bases d'une Europe plus juste

Garantir à tous un revenu minimum adéquat

**Conférence organisée par EAPN et BAPN
Bruxelles, 24 septembre 2010**

MCE Conference Centre
Rue de L'Aqueduc 118 - Waterleidingstraat 118 - 1050 Bruxelles

Cette conférence est soutenue par
le **Programme Communautaire Européen pour l'Emploi et la Solidarité Sociale - PROGRESS (2007-2013)**
et
le **Secrétaire d'État belge à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté**
dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne



Une conférence importante organisée par le **Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN)** et le **Réseau belge de lutte contre la pauvreté (BAPN)**, dans le cadre de **l'Année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**, aux fins d'un consensus autour de la garantie d'un revenu minimum adéquat, nécessaire pour vivre dans la dignité et comme base d'une Europe plus juste.

Cette conférence est soutenue par le Programme Communautaire Européen pour l'Emploi et la Solidarité Sociale - PROGRESS (2007-2013) et le Secrétaire d'État belge à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne. Les informations contenues dans ce document ne reflètent pas nécessairement l'opinion ou la position de la Commission européenne.

Informations pratiques

Date : Vendredi 24 Septembre 2010 – 9.00 - 17.30

Lieu : MCE Conference Centre, Rue de L'Aqueduc 118, Waterleidingstraat, 1050 Bruxelles

Langues : Français, néerlandais, anglais. Une traduction en chuchotage vers d'autres langues sera organisée par les délégations d'EAPN pour ceux et celles qui en auront besoin.

Participants : Environ 180 participants, dont 80 membres d'EAPN (1 représentant de chaque réseau national, 1 personne vivant du revenu minimum et des ONG membres d'EAPN), 20 membres de BAPN, 80 parties prenantes de Bruxelles : ONG sociales, partenaires sociaux, représentants de l'Union et autres autorités nationales, universitaires et autres acteurs concernés par les politiques sociales.

Session préparatoire : à l'intention des membres d'EAPN, un atelier d'une demi-journée sera organisé le 23 septembre (à partir de 14h00) en préparation à la conférence.

Contacts :

Pour EAPN Sian Jones sian.jones@eapn.eu ;
Rebecca Lee Rebecca.lee@eapn.eu
Tél : +32-2-226.58.50
www.eapn.eu

Pour BAPN Paul Vaernewyck paul.vaernewyck@bapn.be ;
Karolien Schepens karolien.schepens@bapn.be
Tél : +32 (0)2 265.01.54
www.bapn.be

D'autres informations utiles sont disponibles sur :

- Campagne d'EAPN pour un revenu minimum adéquat pour tous!
www.adequateincome.eu
- Coalition des ONG sociales pour l'Année européenne www.endpoverty.eu

Contexte

Les dispositifs de revenu minimum sont des **mécanismes d'aide sociale de dernier recours**, donc une bouée de survie pour les personnes en grande pauvreté. Il s'agit d'un droit humain fondamental, sous-tendu par la Charte des Droits Fondamentaux, et de l'un des piliers du Modèle social européen. Les mécanismes de revenu minimum couvrent généralement les personnes en âge de travailler et l'accès aux mécanismes est souvent conditionné par une obligation de recherche active d'un emploi. Or, un revenu adéquat est nécessaire tout au long du cycle de vie, pour permettre aux femmes, aux hommes et aux enfants de vivre dans la dignité.

EAPN mène depuis un certain temps une campagne sur l'importance des mécanismes de revenus minimums adéquats, car il est convaincu qu'un système de revenu minimum de haute qualité est indispensable pour assurer l'inclusion et créer des sociétés plus justes (voir le site www.adequateincome.eu). Des avancées substantielles ont déjà été engrangées dans ce dossier dans l'Union européenne.

En juin 1992, le Conseil européen a adopté une Recommandation sur des critères communs relatifs à des ressources et à des prestations suffisantes dans les systèmes de protection sociale. Cette recommandation encourageait les Etats membres à revoir et à développer leurs mécanismes de revenus minimums. En 2008, la Commission adoptait une Recommandation sur l'Inclusion active des personnes exclues du marché du travail, qui « *reconnaît... le droit fondamental de la personne à des ressources et prestations suffisantes pour vivre conformément à la dignité humaine* ». Des étapes importantes ont jalonné les années 2008 et 2009 en vue de l'application de la Recommandation, dont le rapport de synthèse des experts indépendants européens en matière d'inclusion sociale sur le revenu minimum dans les pays de l'Union. Ils y soulignaient l'absence persistante de mécanismes dans 3 Etats membres (Hongrie, Grèce et Italie), tout en confirmant que la plupart des systèmes de revenus minimums, loin d'être adéquats, continuaient à maintenir de nombreuses personnes sous le seuil de pauvreté.

Une autre question clé portait sur le mode de fixation des niveaux adéquats. Les politiques qui visaient à « rendre le travail rémunérateur » ont trop souvent servi à pousser vers le bas les niveaux des revenus minimums, sous le niveau des salaires minimums qui eux-mêmes étaient déjà inadéquats, plutôt qu'à établir une hiérarchie positive et vers le haut entre revenus minimums et salaires minimums.

L'impact social de la crise a mis en évidence l'importance des systèmes de revenus minimums et de protection sociale comme « stabilisateurs automatiques », promoteurs de cohésion sociale et outils de prévention et de réduction de la pauvreté. Toutefois, les Etats membres, obligés de réduire les déficits publics pour se conformer au Pacte de Croissance et de Stabilité, sont poussés à opérer des coupes claires dans les niveaux des revenus minimums et à en renforcer les conditions d'éligibilité, ce qui a des conséquences désastreuses sur les personnes vivant, depuis longtemps ou depuis peu, en situation de pauvreté.

2010 est une occasion unique d'aller de l'avant – dans le cadre de l'héritage positif de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, sur base des propositions d'objectifs chiffrés en matière de pauvreté et du programme phare qui se trouve au cœur de la stratégie Europe 2020. Tout au long de 2010, le Parlement européen élaborera un rapport d'initiative, dont l'importance est indéniable, sur le thème d'un « revenu minimum comme outil de lutte contre la pauvreté », afin de soutenir ces demandes.

Propos de la conférence

En se basant sur les expériences de bénéficiaires de revenus minimums, la conférence sera l'occasion d'évaluer le rôle des revenus minimums pour promouvoir une meilleure vie pour tous, et de se pencher sur les résultats engrangés dans le contexte de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'objectif sera de demander des propositions concrètes garantissant que l'Année 2010 laisse en héritage un revenu minimum adéquat, qui aura un impact direct sur la vie des 84 millions de personnes vivant en situation de pauvreté dans l'UE. Parmi ces propositions, citons une directive européenne cadre sur le revenu minimum, qui constituerait un jalon historique dans la coopération européenne et sur la voie vers un niveau élevé de normes sociales européennes, dans le cadre du nouveau Traité.

Objectifs

- 1) Montrer ce que signifie réellement, pour les personnes en situation de pauvreté, de dépendre d'un revenu minimum; et mettre en évidence l'impact social et économique d'une garantie de revenu adéquat.
- 2) Réaliser un état d'avancement des progrès réalisés vers une garantie de revenu adéquat et dans le suivi de la Recommandation sur l'Inclusion active.
- 3) Procéder à un échange d'expériences sur des exemples positifs et des méthodes de fixation des niveaux d'adéquation, ainsi que sur des approches alternatives de financement.
- 4) Identifier une série de recommandations sur le renforcement de la coopération au sein de l'Union pour garantir un revenu minimum adéquat, liées à une déclaration politique pour l'Année et des engagements à prendre sous la Présidence hongroise.



Depuis 1990, le Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN) est un réseau indépendant d'ONG et de groupes impliqués dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les Etats membres de l'Union européenne.



Le Réseau belge de lutte contre la pauvreté (BAPN) met tout en œuvre pour lutter contre la pauvreté au niveau national et de façon structurelle et ce, en partant des associations où les personnes en situation de pauvreté prennent la parole et avec des partenaires de la société civile.

Jeter les bases d'une Europe plus juste

Garantir un revenu minimum adéquat pour tous

MCE Conference Centre, Rue de L'Aqueduc 118, Waterleidingstraat, 1050 Bruxelles

Vendredi 24 Septembre 2010

Langues – EN/FR/NL – traduction en chuchotage pour certains participants

8.30 Inscription

9.00 Accueil et Ouverture

- M. Ludo Horemans, Président d'EAPN
- M. Philippe Courard, Secrétaire d'Etat belge à l'Intégration sociale et à la lutte contre la pauvreté

9.20 Ouverture de la conférence

Présidence: M. Hugh Frazer, Université de Maynooth

Jeter les bases d'une UE plus juste : le rôle d'un revenu minimum adéquat

- Personnes en situation de pauvreté, bénéficiaires d'un revenu minimum (BE et HU)
- M. Philippe Delhez, Banque nationale belge
- M. Jozef Niemiec, Secrétaire confédéral, ETUC

10.00 Evaluation et recommandations sur des programmes de revenu minimum, par le Réseau européen d'experts indépendants sur l'inclusion sociale

- M. Eric Marlier, Directeur du Réseau d'experts indépendants sur l'inclusion sociale

10.15 Garantir un revenu minimum adéquat – Où en est l'Union européenne ?

- Mme Antonia Carparelli, Chef de l'Unité « inclusion sociale », Commission Européenne

Débat avec le public

11.00 Pause café

11.30 6 ateliers parallèles : Relever les défis (poursuivis de 14h30 à 15h30)

Atelier 1 : Avancer vers des normes sociales européennes : une Directive européenne sur le revenu minimum

Atelier 2 : Utiliser des budgets-types participatifs pour calculer le revenu minimum

Atelier 3 : Le revenu minimum dans le cadre des approches intégrées d'inclusion active

Atelier 4 : Garantir un revenu adéquat tout au long du cycle de vie (enfants/personnes âgées)

Atelier 5 : Le revenu minimum et le salaire minimum – l'établissement d'une hiérarchie positive

Atelier 6 : Le financement d'un revenu adéquat pour tous et pour toutes

(Plus d'information sur les ateliers pages 7 à 10)

Les ateliers se pencheront sur les **principaux défis actuels et envisageront quels outils et instruments politiques nationaux et européens** pourraient aider à garantir un revenu adéquat pour tous et pour toutes dans l'Union. Chaque atelier sera l'occasion d'écouter des experts, dont une personne bénéficiaire du revenu minimum, avant qu'un débat n'ait lieu avec les participants. La conférence étant ouverte à des bénéficiaires de revenus minimums, qui auront peut-être besoin de traduction, une interprétation en chuchotage sera prévue dans chaque atelier.

Lors de la session de l'après-midi, les ateliers adopteront 1 message clé, 2 recommandations concrètes et une question à l'intention du panel de décideurs qui suivra.

13.00 Repas et place du marché (échange d'informations)

En fin de repas, vers 13.45, les participants pourront visiter les stands des réseaux nationaux et discuter avec les organisations présentes. Une "visite guidée" sera proposée en anglais, français ou néerlandais.

14.30 Poursuite des ateliers

Les ateliers formulent 1 message clé, 2 recommandations et 1 question à poser au panel final

15.30 Pause café

16.00 Plénière finale : Quelle piste pour l'avenir ? Comment engranger des résultats ?

Présidence: M Ludo Horemans, Président d'EAPN

- **Résumé des recommandations d'EAPN**
- **Rapports des ateliers: messages clés, recommandations et questions**
- **Débat en table ronde avec des décideurs européens**
 - Représentant du Secrétaire d'État belge à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté
 - Représentant de la Présidence hongroise de l'Union européenne (à confirmer)
- M. Laszlo Andor, Commissaire européen en charge de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances

- Mme Pervenche Berès, Présidente de la Commission de l'Emploi et des Affaires sociales

Débat avec le public

- **Conclusions:** M. Ludo Horemans, Président d'EAPN

17.30 Clôture de la Conférence

ATELIERS

Atelier 1 : Avancer vers des normes sociales européennes: une Directive européenne sur le revenu minimum

Jusqu'à présent, les instruments européens actuels ont échoué à garantir un revenu minimum adéquat ; en effet, 3 Etats membres (EM) sont dépourvus de système national et la plupart des autres Etats membres offrent des niveaux de revenu minimum inférieurs au seuil de pauvreté officiel. Un nombre croissant d'acteurs, y compris le Parlement européen et des experts indépendants, insistent sur la nécessité pour l'Union de jouer un rôle plus décisif dans la défense des normes sociales. EAPN a participé à un important projet financé par le programme PROGRESS et qui s'est penché sur d'éventuelles avancées dans ce domaine. La nouvelle clause sociale horizontale du Traité européen de Lisbonne semble donner plus de poids à cette exigence, les Etats membres étant contraints de promouvoir activement le plein emploi et des systèmes de protection sociale adéquats. Est-il possible d'avancer? Principalement dans le contexte de la Stratégie européenne pour 2020? Une Directive- cadre européenne sur le revenu minimum pourrait-elle constituer une première étape dans ce sens? Comment être soutenu dans cette démarche?

L'atelier se penchera sur les avancées possibles vers des normes sociales européennes, y compris vers une directive-cadre européenne visant à garantir un revenu minimum.

Présidence et présentation du volet social: M Ludo Horemans, président d'EAPN/BAPN

Intervenants :

- Mme Anne Van Lancker, Consultante pour EAPN: Proposition pour une directive européenne cadre sur le revenu minimum
- M. Aurelio Rodriguez, Président du Comité sur la Protection Sociale (à confirmer)
- Une personne bénéficiant du revenu minimum (Italie)

Rapporteur: Mme Izabella Marton, Vice-présidente d'EAPN, EAPN Hongrie

Atelier 2 : Utiliser des budgets-types participatifs pour calculer le revenu minimum

La plupart des revenus minimum sont calculés en tenant très peu compte des véritables besoins des personnes. Les budgets-types, ou de références, constituent une méthode innovante et efficace de calcul de budgets pour un revenu minimum adéquat garantissant une vie décente, en s'appuyant sur la définition des besoins réels par une méthodologie participative. Un récent échange transnational, financé par le programme PROGRESS, s'est penché sur les avantages de ces démarches et sur les défis qu'elles posent ; une série d'expériences pilotes d'élaboration de budgets types a été organisée dans 11 pays.

L'atelier analysera les points forts et les points faibles de ces démarches ; il s'agira d'écouter ceux et celles qui ont participé activement à ce genre de méthodes, de discuter de la manière d'assurer leur transposition et leur intégration transversale dans toute l'Union Européenne ainsi que de déterminer les éléments essentiels qui pourraient servir de base à une méthodologie commune pour la définition d'un cadre européen sur l'adéquation.

Présidence et introduction : Mme Michaela Moser, Vice-présidente d'EAPN/Autriche

Intervenants :

- Mme Bérénice Storms, Coordinatrice d'un projet belge sur les budgets types
- Mme Bernadette Macmahon, Directrice du Partenariat Vincent pour la Justice Sociale
- Des participants belges/irlandais à un projet participatif sur les budgets types

Rapporteur: Ms Karolien Schepens, BAPN

Atelier 3 : Le revenu minimum dans le cadre des approches intégrées d'inclusion active

L'approche intégrée de l' « inclusion active », préconisée par la Commission et avalisée par l'EPSCO, insiste sur l'offre d'un revenu minimum adéquat en tant que pilier essentiel de promotion de l'inclusion des personnes exclues du marché de l'emploi. Ce pilier s'accompagne de l'accès à des services de qualité et à une aide personnalisée à la recherche d'un emploi de qualité. Toutefois, cette approche intégrée n'est pas très connue et est mal comprise ; c'est la raison pour laquelle sa mise en place dans toute l'Union Européenne laisse à désirer.

L'atelier se penchera sur les avantages de ces approches intégrées et analysera des exemples d'approches intégrées qui sont actuellement développées en Europe, le rôle essentiel du revenu minimum ainsi que leurs points forts et leurs points faibles ; il déterminera ensuite comment dépasser les obstacles existants.

Présidence et introduction : Mme Graciela Malgesini, EAPN Espagne, présidente du Groupe de travail d'EAPN sur l'Inclusion sociale

Intervenants :

- Mme Heidi-Rusten.Lohrmann, Programme norvégien de qualification
- M. Per K. Larsen, EAPN Danemark, Projet sur le sans-abrisme Overførstergården
- Une personne bénéficiant du revenu minimum, EAPN Norvège

Rapporteur : M Peter Kelly, EAPN Ecosse

Atelier 4: Garantir un revenu adéquat grâce à une approche basée sur le cycle de vie (enfants/personnes âgées)

Dans la Recommandation de 92 et dans la Recommandation sur l'inclusion active, la référence au revenu minimum concerne principalement les personnes en âge de travailler. Toutefois, un revenu adéquat est nécessaire à toutes les étapes du cycle de vie (y compris pour les enfants et les personnes âgées). Le volet relatif à la MOC sur la protection sociale insiste tout particulièrement sur l'adéquation des pensions, alors que la pauvreté des enfants est toujours une des premières priorités de la plupart des Etats membres. Dès lors, la question se pose : comment mieux relier ces deux réalités au niveau européen et au niveau national?

L'atelier se penchera sur la manière de calculer un revenu adéquat pour tout le cycle de vie et sur ce qu'il conviendrait de faire pour garantir une approche plus intégrée au niveau européen et au niveau national.

Présidence : Mme Letizia Cesarini Sforza, EAPN Italie, membre du groupe transversal du Comité exécutif d'EAPN sur le genre, l'âge et le changement démographique

Intervenants :

- M. Jean-Pierre Bultez, EAPN/AGE France – Président du groupe d'experts sur l'inclusion sociale d'AGE Platform Europe
- Mme Jana Hainsworth, Directrice d'Eurochild
- Une personne âgée bénéficiant du revenu minimum - France

Rapporteur : Mme Ninetta Kazantzis, EAPN Chypre

Atelier 5 : Le revenu minimum et le salaire minimum – l'établissement d'une hiérarchie positive

Souvent, les niveaux des revenus minimum se situent en-dessous des salaires minimum – afin de maintenir une « incitation » au travail et de « rendre le travail rémunérateur ». Toutefois, l'abaissement du revenu minimum et des salaires minimum à des niveaux inacceptables risque de renforcer la pauvreté et les inégalités et de fragiliser la base nécessaire à la cohésion sociale et à une économie saine.

L'atelier se penchera sur la manière d'établir une hiérarchie positive entre le revenu minimum et les salaires minimum, sur la manière de s'attaquer au piège que représente

le glissement de la protection sociale vers l'emploi et sur la manière d'avancer, au niveau européen et au niveau national, dans le cadre de la Stratégie européenne pour 2020.

Présidence : Philip O'Connor, EAPN Irlande, Président du groupe de travail sur l'Emploi d'EAPN (à confirmer)

Intervenants :

- Mme Maria Jepson, Directrice du département recherche chez ETUI
- M. Michel Debruyne, Conseiller chez ACW Research, Belgique
- Participant de la communauté rom de République tchèque

Rapporteur: M. Stephan Backes, BAPN

Atelier 6 : Le financement d'un revenu adéquat pour tous et pour toutes

Le défi démographique posé par le vieillissement de la population et les faibles taux de natalité poussent les Etats membres à rechercher des modes de financement plus durables pour les systèmes de protection sociale. La plupart des alternatives politiques insistent sur l'allongement de la carrière professionnelle, sur la mise au travail des personnes et sur la réduction des dépenses sociales. Pendant ce temps, la réponse de nombreux pays à la crise et la pression exercée qu'ils subissent pour qu'ils réduisent leurs déficits publics les obligent à opérer des coupes sombres dans les dépenses sociales ; cette tendance ne pourra qu'accroître la pauvreté et creuser davantage le fossé des inégalités.

L'atelier se penchera sur des alternatives politiques visant à repenser la manière d'augmenter et d'effectuer les dépenses publiques ainsi que sur la manière de les intégrer dans le débat en cours aux niveaux européen et national.

Présidence : Mme Katherine Duffy, EAPN Royaume-Uni

Intervenants:

- M Martin Schuerz, Chercheur, Banque Nationale d'Autriche (à confirmer)
- M Dirk Geldof, Centre Public de la Protection Sociale d'Anvers
- Un représentant d'un réseau membre d'EAPN Lettonie vivant du revenu minimum

Rapporteur : Mme Maria Jeliaskova, EAPN Bulgarie, vice-Présidence du groupe de travail d'EAPN sur l'Inclusion sociale